

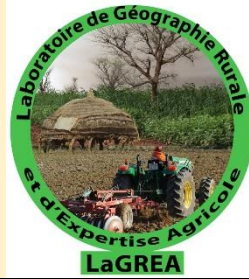


UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES (FASHS)



INDEXATIONS

- [Google scholar](#)
- [academia.edu](#)
- [issuu](#)
- [orcid](#)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)*



ISSN : 1840-9962

N °001, juin 2023

Volume 4

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ZOGBO Zady Edouard: <i>La transformation du riz paddy et ses impacts socioeconomiques dans la Sous-Préfecture de Sakassou</i>	04-24
2	YANOGO Pawendkigou Isidore, MAIGA Yaya: <i>exploitation de bas-fonds dans la commune rurale de kyon : entre diversification, recomposition des systèmes de cultures et organisation sociale du travail</i>	25-39
3	AZIAN Déhalé Donatien, SODJI Jean, OUASSA Pierre, VISSIN Expédit Wilfrid : <i>Risques hydroclimatiques et production agricole dans l'arrondissement d'Athiémé (commune d'Athiémé) au Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	40-52
4	TAPE Sophie Pulcherie : <i>Circuit de commercialisation des produits vivriers dans le departement d' Ayame (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	53-66
5	KONAN Aya Suzanne & KOUAME Kanhoum Baudelaire : <i>Le marché de Gros de Bouaké dans l'approvisionnement et la distribution de l'oignon en Côte d'Ivoire</i>	67-84
6	IDRISSOU Akim Babatoundé, GUEDENON Dèhou Janvier, DAKOU Bio Sylvestre, DABA Moussilima, GIBIGAYE Moussa : <i>Commercialisation de sculptures sur bois et activite touristique dans l'atlantique et le littoral (Sud du Bénin)</i>	85-101
7	SAIDOU Abdoulkarimou : <i>Effets des changements climatiques sur le périmètre hydro-agricole de Konni au sud du Niger</i>	102-118
8	TOGNON Mivossin Philippe, AHODO-OUNSOU Nadohou Alodédji Richard, TOHOZIN Antoine Yves : <i>Pratiques des acteurs et gouvernance fonciere dans l'espace periurbain de la commune d'Avrankou (Sud Bénin)</i>	119-132
9	MONTCHO Guillaume, TENTE Brice et DJAUGA Mama : <i>Structure des ligneux de la forêt classée des trois rivières (FC-TR), à l'Est de l'axe Dunkassa-Monrou</i>	133-148
10	KONAN Kouame Hyacinthe, KONE Basoma, SORO Gnougogninri Makany : <i>Orpaillage et autonomisation de la femme à Zievasso dans la Sous-Préfecture D'odienne (Nord-Ouest de la Cote d'Ivoire)</i>	149-160
11	GBESSO K. Florence et ADEGNANDJOU Josias: <i>Activités agricoles et developpement local dans la commune de houeyogbe (Département du Mono)</i>	161-176
12	ABDOULAYE1 Awali, WARI ABOUBAKAR Moussa, BASSE Guy Aymard, HINDE Gbégnimon, ADIGOUN Adétola Fabienne, TASSIGUI SIO Sabi : <i>Effets des systemes culturaux sur l'environnement dans la commune de Ouaké</i>	177-193

ORPAILLAGE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME A ZIEVASSO DANS LA SOUS-PREFECTURE D'ODIENNE (NORD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

GOLD PANNING AND EMPOWERMENT OF WOMEN IN ZIEVASSO IN THE SUB-PREFECTURE OF ODIENNE (NORTH-WEST COTE D'IVOIRE)

KONAN KOUAME HYACINTHE, Géographie rurale, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

KONE BASOMA, Géographie rurale, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

SORO GNOUGOGNINRI MAKANY, Géographie rurale, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

RESUME

L'orpaillage connaît un essor fulgurant avec la découverte de plusieurs gisements dans presque toutes les régions de la Côte d'Ivoire. En raison du gain rapide qu'il procure, les femmes autrefois agricultrices et/ou commerçantes se reconvertissent aujourd'hui dans cette activité. À Ziévasso, dans le Nord-ouest du pays, les femmes employées au départ comme tâcherons pour des opérations ponctuelles sur les sites aurifères, sont désormais représentées à tous les niveaux du fonctionnement de l'orpaillage faisant de ces femmes, à partir des revenus obtenus, des actrices économiques de premier plan dans cette localité rurale. La présente contribution se fixe pour objectif de montrer la capacité de cette activité à participer à l'autonomisation de la femme à Ziévasso. La méthodologie pour cette recherche s'appuie sur une recherche documentaire et une collecte de données de terrain à partir d'un focus group 30 femmes, des entretiens auprès de la notabilité, des propriétaires de terre, et des hommes propriétaires des placers ou trous. Il ressort de cette étude que le site de Ziévasso est une source d'emploi pour les femmes qui sont en majorité jeune et analphabète. Elles y sont employées comme une main d'œuvre mais sont parfois propriétaires des placers ou mènent des activités annexes à l'activité d'orpaillage. Cette activité contribue, par les revenus qu'il fournit à ces femmes, à la mise en place d'un leadership féminin qui se caractérise par la multiplication des initiatives et des investissements autrefois dévolus aux hommes.

Mots clés : activités annexes, autonomisation de la femme, orpaillage, pouvoir économique, Ziévasso

ABSTRACT

Gold panning is booming with the discovery of several deposits in almost all regions of Côte d'Ivoire. Because of the quick profits it brings, women who used to be farmers and/or traders are now turning to this activity. In Ziévasso, in the north-west of the country, women who were initially employed as labourers for occasional operations on gold mining sites are now represented at all levels of gold panning operations, making these women major economic players in this rural locality. The present contribution aims to show the capacity of this activity to contribute to the empowerment of women in Ziévasso. The methodology for this research is based on documentary research and field data collection from a focus group of 30 women, interviews with the notability, landowners, and men who own the placers or holes. This study shows that the Ziévasso site is a source of employment for women, most of whom are young and illiterate. They are employed as labourers, but sometimes own the placer mines or carry out activities ancillary to the gold panning activity. This activity contributes, through the income it provides to these women, to the establishment of a female leadership which is characterised by the multiplication of initiatives and investments previously reserved for men.

Keywords: side activities, women's empowerment, gold panning, economic power, Ziévasso

INTRODUCTION

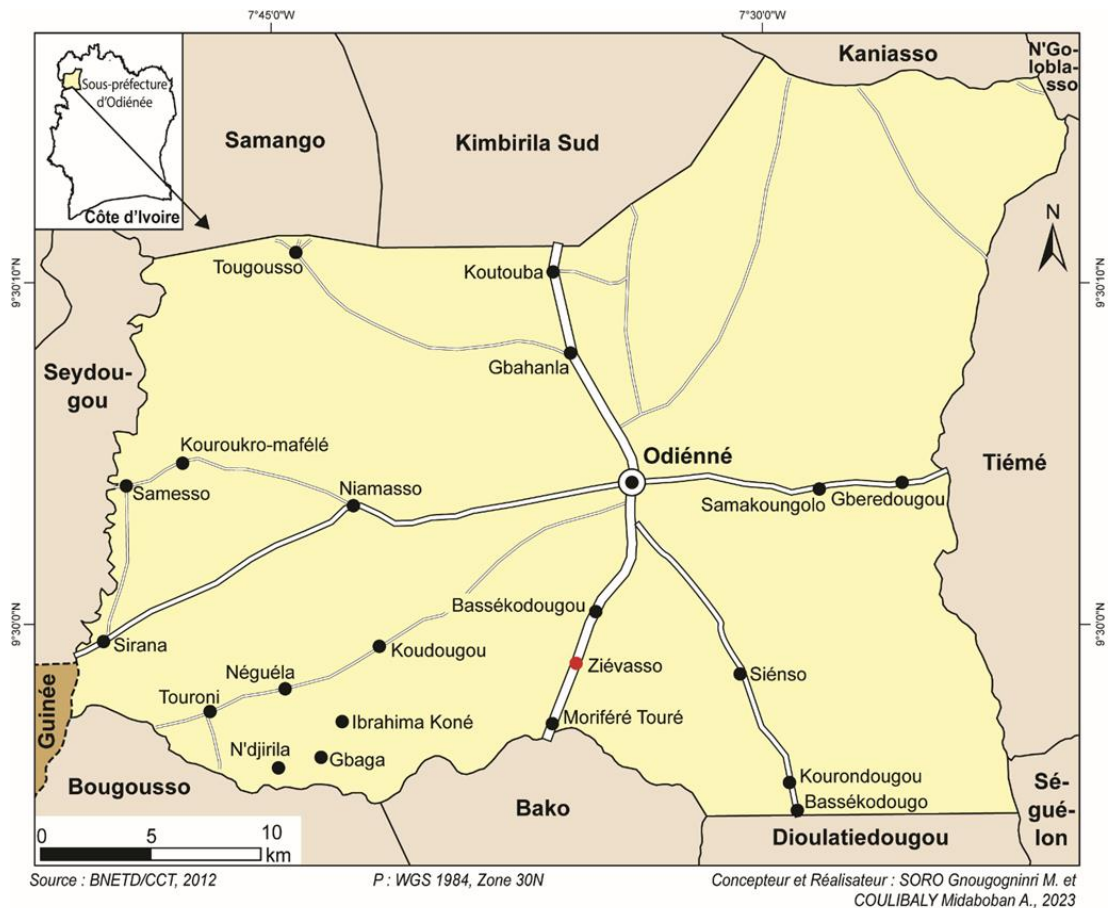
Dans de nombreuses sociétés traditionnelles africaines, l'exploitation artisanale de l'or et donc la possession de ce métal précieux étaient motivées par les diverses fonctions socioculturelles que celui-ci jouait dans ces sociétés. L'or trouvé dans la nature n'était pas commercialisé parce que considéré comme un présent offert par les divinités et les génies. Cet or restait de ce fait intimement à l'âme et à la fortune de celui qui l'a trouvé (Niangoran-Bouah, 1978, p.128). En Côte d'Ivoire, les premières traces de l'exploitation artisanale de l'or remonteraient au début de la deuxième moitié du 18^e siècle. Actuellement, les fonctions sociales occupées par l'or dans les sociétés traditionnelles ivoiriennes (et qui justifiaient son acquisition) semblent avoir disparu dans la quête de ce métal précieux. En effet, l'exploitation artisanale de l'or semble être motivée seulement par la recherche de revenu financier, important et rapide. La "fièvre" de l'or touche pratiquement tout le pays, attirant de plus en plus la convoitise de nombreux individus de tout genre et de tous horizons. A ce propos, les données du Ministère de l'Industrie et des Mines (<http://intellivoire.net/cote-divoire-legouvernement> s'engage à organiser l'orpaillage) indiquent que la prolifération des sites d'orpaillage touche 24 régions sur les 31 que compte la Côte d'Ivoire et que cette activité est exercée par plus de 500 000 personnes dans les milieux ruraux (D. GOH, 2016, p.20). Cette activité est largement pratiquée dans le Nord du pays notamment dans la région du Kabadougou plus précisément à Ziévasso dans la sous-préfecture d'Odienné. Cette exploitation artisanale de l'or qui en plus d'une débauche d'énergie physique se pratique dans des conditions dangereuses et illégales ne laissant aux femmes que des tâches secondaires. L'on les retrouve ainsi dans les tâches qui nécessitent de la patience et de la dextérité qu'elles seules possèdent la plupart du temps (B. Labonne, 1996, p.117).

Pourtant dans cette localité l'on assiste à l'évolution du rôle de la femme dans cette activité dominée par les hommes. D'une situation d'agricultrices, de commerçantes ou de tacherons, les femmes sont devenues des propriétaires des placers sur les sites miniers. Cet intérêt des femmes pour l'orpaillage soulève la question de leur autonomisation. Comment l'orpaillage constitue-t-il une source d'autonomisation de la femme dans le village de Ziévasso ?

1. METHODOLOGIE

1.1- Présentation du cadre d'étude

La localité de Ziévasso, située dans la sous-préfecture d'Odienné, est localisée entre le 9°45'0''N et le 7°45'0''W. Cette localité partage ses frontières avec Basékodougou au Nord, Bagadya au Sud, Odienné-Siënso à l'Est et Koudougou à l'Ouest (Cf. carte n°1).



Carte n°1 : Localisation du site d'étude

Le village de Ziévasso est une localité densément peuplé d'agriculteurs. Mais compte tenu de l'exploitation artisanale de son site aurifère, la majorité de la population a quitté le village pour les zones d'extraction du minerai.

1.2-Collecte des données

La collecte des données s'appuie sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain. La recherche documentaire a été nécessaire pour recueillir des données secondaires en rapport avec l'autonomisation et le rôle des femmes sur les sites d'orpaillage. La recherche documentaire bien qu'elle soit indispensable pour la collecte des données secondaires, a été complétée par l'enquête de terrain. Celle-ci a été réalisée à partir de l'observation directe, d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et d'un focus groupe. L'observation mettant le chercheur directement en contact avec son terrain d'étude, a été l'occasion pour parcourir le village et le site minier de Ziévasso. Le guide d'entretien quant à lui a permis de soulever des aspects de l'étude qui paraissaient confus ou qui auraient échappé au chercheur pendant la phase d'observation de terrain. Il a été adressé à un certain nombre de chefs de ménage. Dans le cadre de cette recherche, un groupe de discussions a été organisé avec 30 femmes exerçant dans l'orpaillage. En ce qui concerne le questionnaire, il a été diligenté à partir d'un échantillonnage non probabiliste. Cette méthode a permis de constituer l'échantillon d'une population mère composée d'individus qui se trouvent à l'endroit et au moment de l'enquête. Le choix s'est porté sur cette méthode parce que la population répond aux

caractéristiques identifiées dans cette approche : d’abord l’absence d’une base de données complète et précise de la population compte tenu des différents flux migratoires vers cette localité. Aussi, les orpailleurs de Ziévasso ne sont pas permanents sur le site. Ainsi cette technique nous a permis de recueillir des données auprès des premières personnes rencontrées soit une population de 107 femmes qui se répartissent de la façon suivante :

Tableau n°5: Effectif des personnes enquêtées par activités

Type d'activités	Effectif	Fréquence (%)
Activités minières	81	76
Activités annexes	26	24
Total	107	100

Source : Notre enquête, Août 2021

2. Analyse et traitement des données

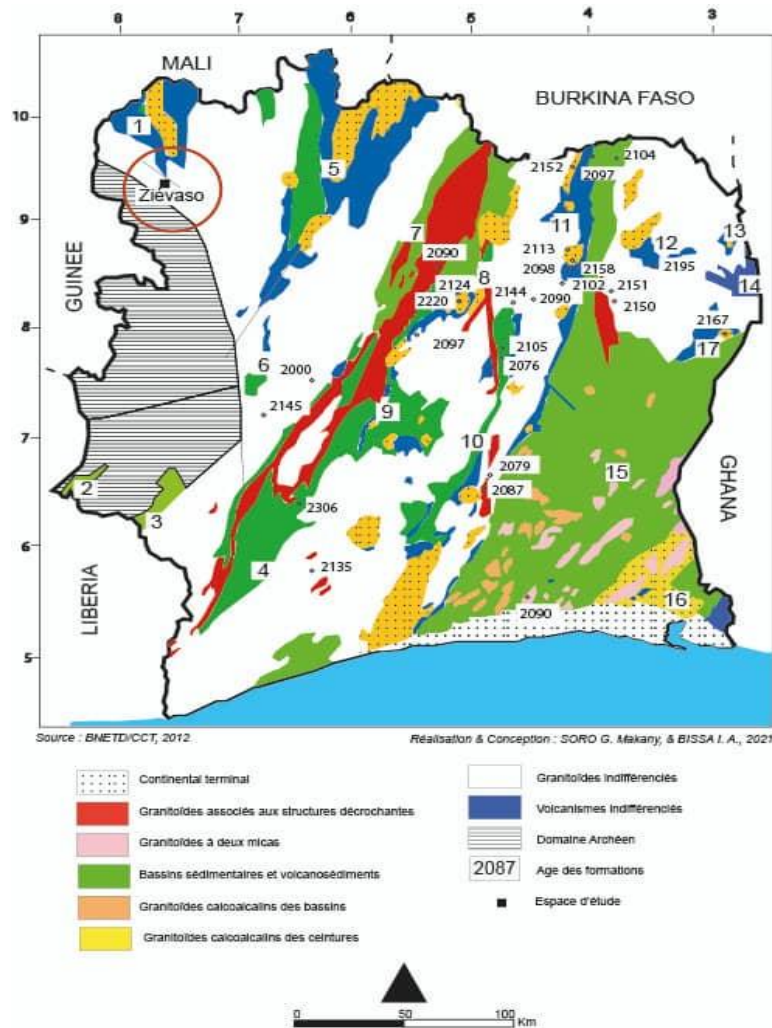
Pour le traitement des données, plusieurs logiciels ont été utilisés ; notamment le Word pour la saisie du texte et l’Excel pour la réalisation des tableaux et des graphiques, le KoBoCollect pour saisir et traiter le questionnaire et les guides d’entretiens. Pour la réalisation des cartes, les logiciels de cartographie tels que l’Adobe et L’Arc gis ont été utilisés.

2- RESULTAT

2.1-LES FACTEURS DE L’EVOLUTION DU RÔLE DES FEMMES DANS L’ORPAILLAGE A ZIEVASO

2.1.1-La souplesse des conditions d’accès à la terre, la clé de l’évolution du rôle de la femme dans l’orpaillage

Comparativement à de nombreuses régions du Nord de la Côte d’Ivoire qui ont adopté l’orpaillage que pendant la crise militaro politique de 2002 à 2010, l’orpaillage se pratique depuis les années 1986 dans la localité de Ziévasso. Si cette aire géographique bénéficie d’un support pédologique fait de granitoïdes calco-alcalins et de volcanismes indifférenciés à forte minéralisation aurifère faisant de la zone un site d’exploitation d’or (cf. carte n°2), les conditions institutionnelles ont été très déterminante dans l’évolution du rôle de la femme dans l’activité d’orpaillage.



Carte n° 2: Carte géologique de la Côte d'Ivoire

L'acquisition de la propriété foncière diffère d'un peuple à un autre en Côte d'Ivoire. Chez les Malinkés, la terre appartient à un groupe, à un lignage ou à une communauté. Toutefois, ce droit est étroitement lié à la fonction de chef de terre qui incarne l'autorité foncière. Le chef de terre est le descendant en lignée patrilinéaire de l'ancêtre qui a été le premier à occuper la terre après y avoir marqué sa présence par une activité quelconque. En étant le premier occupant, il est censé avoir tissé, un lien spirituel entre son lignage et les génies de la terre, un pacte qu'il est appelé, au nom de son lignage, à revivifier périodiquement par des offrandes sur l'autel de la terre, lieu de résidence de ces génies. Le droit de propriété qui prend effet avec l'installation du premier arrivant est supposé être inaliénable. Pour des raisons diverses, le premier occupant pouvait céder une partie de ses terres au chef d'un groupe arrivé après lui. Ainsi naissait une nouvelle propriété avec une autorité foncière autonome qui ne doit cependant pas remettre en cause la prééminence du donateur. Cette nouvelle autorité foncière prenait effet avec l'installation d'un autre autel de terre pour le nouveau groupe car, par principe, il ne peut y avoir de propriété foncière sans autel de terre (Konan K.H. et Amalaman D.M., 2021, p. 24). Dans le cadre de la gestion du site minier dans cet espace Malinké, elle se fait selon un certain nombre de principes. Certes, la terre où l'activité d'orpaillage est exercée appartient à un propriétaire au regard du droit coutumier évoqué plus haut, mais chez les Malinkés, la terre devient un bien communautaire lorsqu'elle renferme un minerai. C'est dire donc que la femme peut accéder à la terre au même titre que l'homme. Mais au-delà de cette close, la terre est devenue dans cette localité un bien marchand toute chose qui facilite l'accès des femmes à ce bien autrefois la chasse gardée des hommes. Il suffit donc qu'une femme ait les moyens

financiers de s'acheter une parcelle et elle en devient le propriétaire. L'on assiste ainsi à un assouplissement des règles foncières pour permettre à toute la communauté de jouir de ces ressources. À Ziévasso où le site aurifère est exploité exclusivement par la population autochtone, chaque membre de la communauté y compris les femmes y a accès librement et peut en fonction de ses moyens exploiter une parcelle dont il jouira des revenus en cas de trouvaille de l'or.

2.1.2- Les motivations socioéconomiques de l'exploitation minière par les femmes à Ziévasso

Avant que leur implication ne soit aussi poussée des femmes dans la pratique de l'orpaillage à Ziévasso, les femmes exerçaient dans trois (03) secteurs d'activité à savoir l'agriculture, le commerce et la coiffure. Pour 71% des femmes enquêtées, le choix de l'orpaillage est dû à sa rentabilité rapide et élevé. Cependant, 20% d'entre elles, imputent leur reconversion en l'orpaillage à la faible rentabilité de l'agriculture. Seuls 8% affirment avoir opté pour l'orpaillage parce qu'il constitue une offre d'emploi. En effet dans cette partie du pays, l'agriculture reste une activité saisonnière du fait du temps et n'est pas une activité à gain immédiat. Les femmes de Ziévasso ont à leur disposition un barrage à vocation agro pastorale, mais la pratique des cultures maraichères reste très aléatoire en termes de rendement en raison de la destruction des récoltes par les cheptels bovins mais surtout à cause des difficultés de commercialisation de la production. Face à ces efforts qui restent sans récompense après des investissements à perte dans le domaine agricole, le site appelé "Daga" en langue locale pour la recherche de pépite d'or reste la seule alternative. Pour les femmes enquêtées, l'orpaillage est une alternative économique parce qu'elle peut être pratiquée toute l'année. Ainsi, dès que le besoin financier se fait sentir, l'on peut aller travailler toute une journée sur le site moyennant, selon un jargon de ce secteur d'activité, un (01) ou deux (02) "Dix" (1 dix = 2500f).

2.2- LE NIVEAU D'IMPLICATION DE LA FEMME DANS LE DOMAINE DE L'ORPAILLAGE A ZIEVASSO

Plusieurs activités sont menées sur le site par les femmes. Elles peuvent être regroupées en deux grands groupes : les activités directement liées à l'orpaillage et les activités annexes à l'orpaillage.

2.2.1-Les activités annexes menées par les femmes sur le site d'orpaillage

Les activités annexes menées par les femmes à Ziévasso relèvent essentiellement du petit commerce et de la restauration. Ces activités permanentes ou temporaires sont exercées par des commerçantes sédentaires ou ambulantes. Celles destinées à la restauration se composent d'une part du commerce de fruits et de jus ou boisson. La restauration est exercée sur sous deux formes. La première concerne les produits vendus par les commerçantes ambulantes. Il s'agit particulièrement des articles qui se composent d'orange, de la banane douce et de jus fruits, d'eau et de boissons gazeuses auxquels on peut ajouter des friandises comme les gâteaux, les arachides grillés, la banane braisée, du maïs préparé. Ensuite, viennent les produits destinés à la restauration vendus par des commerçantes qui disposent des étalages installés à des endroits précis. Les produits proposés aux orpailleurs sont l'attiéké aux poisons frits ou grillé, du riz gras, riz avec diverses sauces (arachide, sauce claire, sauce feuilles etc.) A ces principaux menus s'ajoute la vente de la boisson alcoolisée ou non alcoolisée de l'eau glacée en sachets, des jus et de la viande braisée (photos n°1, 2 et 3).



Photo n°1 : Commerce ambulant de friandises **Photo n°2 et n°3 :** Commerce sédentaire de divers aliments

Planche n°1 : Différents types de commerce de produits alimentaires exercés sur le site aurifère

L'exploitation artisanale de l'or a également permis à certaines femmes de vendre des produits cosmétiques pour satisfaire les femmes qui habitent le site. D'autres s'occupent de la vente de vêtements, de médicaments et de produits vivriers. À côté des activités commerciales sur le site d'orpaillage de Ziévasso, l'on rencontre également des activités de loisir pratiquées par les tenantes de maquis et buvettes. Il existe également les activités des travailleuses du sexe menées par des femmes et jeunes filles dont l'âge varie entre 15 ans et 35 ans.

2.2.2- Les activités directement liées à l'orpaillage exercées par les femmes

Un bref aperçu de leurs caractéristiques socio démographiques permet de les décrire comme une catégorie socio- professionnelle analphabètes à 79% dont l'âge oscille entre les 15 et 45 ans. Cette tranche représente 97,20% des femmes enquêtées sur le site. La classe d'âge peu représentée est celle de plus 45 ans soit 2,80% des personnes enquêtées. En termes de répartition par nationalité, elles sont pour l'essentiel des ivoiriennes à 85% et 15% proviennent de la sous-région avec 7% de Guinéenne, 5% de Malienne, 2% Burkinabé et 1% Libérienne. Sur le site minier de Ziévasso, deux types d'exploitation minière sont observables notamment l'exploitation alluvionnaire et l'exploitation des filons. Tandis que les hommes exploitent le type filonien, les femmes quant à elles sont spécialisées dans l'exploitation de type alluvionnaire. Ce type d'exploitation se fait par grattage du sol, par des fouilles superficielles ou par des puits dont la profondeur est faible (Cf. photo n°4 et n°5).



Photo n°4 : Grattage de terres riche en or terre



Photo n°5 : Récupération de l'or par lavage de la

Planche n°2 : Recherche de l'or en exploitation de type alluvionnaire à Ziévasso

Les alluvions aurifères sont des dépôts argileux et sableux plus ou moins riche en galets. L'or contenu dans sa gangue argilo-sableuse issue de l'altération des roches, est plus facile à exploiter que celui d'une gangue rocheuse. Il s'agit pour ce type d'exploitation minière d'un grattage ou d'une fouille superficielle de la terre argilo-sableuse. Pour se faire, les orpailleurs usent de pioches qui leur permettent de creuser la terre, des pelles qui servent à prendre les amas de terre pour les mettre dans un récipient puis transporter vers des trous où la terre est lavée pour obtenir des pépites d'or (cf. Photo n°5). Elles répètent ce même processus chaque jour dans plusieurs trous.

2.3- LES RETOMBÉES SOCIO-ECONOMIQUE TIRÉES DE L'ORPAILLAGE PAR LES FEMMES À ZIEVASSO

L'orpaillage est une activité lucrative pour les femmes qui y sont impliquées. De façon générale, les femmes travaillent pour leur compte et l'importance de leurs revenus est liée à leur capacité à travailler et les revenus tirés selon les personnes enquêtées se présentent de la façon suivante :

2.3.1-Les revenus issus des activités directement liées l'orpaillage menées par les femmes sur les sites

Tableau n°2 : Revenus tirés par les femmes de l'activité d'orpaillage

Revenus mensuels (F CFA)	Effectif	Fréquence (%)
100 000 et plus	9	11
50 000-100 000	29	36
Moins de 50 000	43	53
Total	81	100

Source : Nos enquêtes, Août 2021

Ce tableau montre les revenus mensuels des femmes issus de l'activité d'extraction de l'or. En effet, 43 soit 53% des femmes enquêtées ont un revenu mensuel de moins de 50 000 FCFA contre 29 soit 36% qui ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 FCFA et 9 soit 11% avec un revenu supérieur à 100 000 FCFA. Les gains obtenus par les femmes pourraient s'expliquer par le "facteur chance" ou par la régularité de celles-ci dans l'activité d'extraction artisanale d'or.

2.3.2- Les revenus issus des activités annexes menées par les femmes sur les sites d'orpaillage

Les activités annexes sont beaucoup lucratives pour les femmes qui s'occupent à satisfaire les besoins de la population minières en aliments, soins, habits et loisirs. Nos enquêtes ont permis d'estimer leurs revenus mensuels compris entre 50 000 F CFA et plus de 100 000 FCFA (tableau 3).

Tableau n°3: Revenus tirés des activités annexes de l'orpaillage

Revenus mensuels (F CFA)	Effectif	Fréquence (%)
100 000 et plus	4	15
50 000-100 000	15	58
Moins de 50 000	7	27
Total	26	100

Source : Nos enquêtes, Août 2021

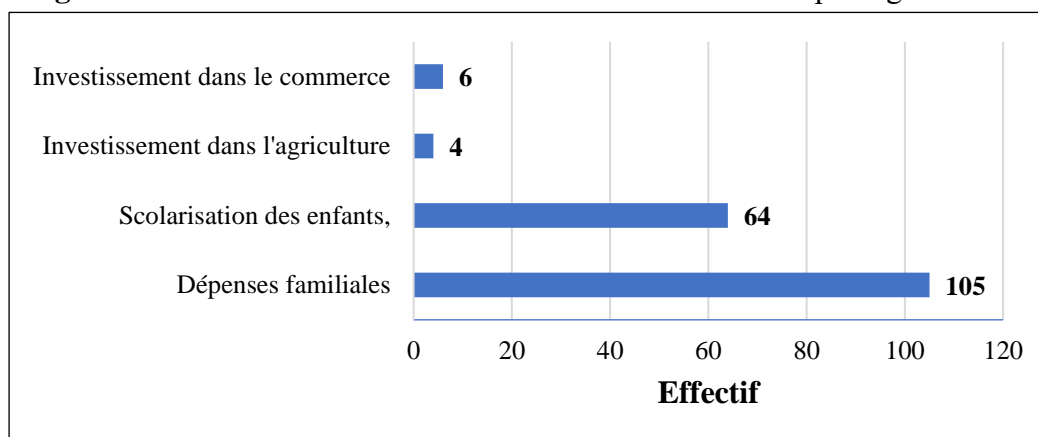
Les résultats de l'enquête montrent que 58% des femmes interrogées ont un revenu mensuel compris entre 50 000 F CFA et 100 000 F CFA, 27% ont un revenu de moins de 50 000 FCFA et 15% qui ont un revenu supérieur 100 000 FCFA.

2.4-L'ORPAILLAGE, UN FACTEUR D'AUTONOMISATION DE LA FEMME

L'autonomisation de la femme à Ziévasso s'apprécie par l'affectation qu'elle fait des revenus, par sa participation aux prises de décisions familiales et par son indépendance économique et sociale.

La majorité des femmes, (68%,) qui pratiquent l'orpaillage sont mariées. Ainsi, les gains obtenus sont repartis en fonction des charges dans leurs ménages. L'on enregistre une mutation du rôle social. Des femmes jouent le rôle de chef de famille en pourvoyant aux ressources indispensables à la prise en charge de la famille. Elles prennent en charge les dépenses relatives au mieux-être leur famille travers les revenus issus de l'orpaillage (figure n°1)

Figure n°1: Affectation des revenus des femmes issus de l'orpaillage



Source : Nos enquêtes, Août 2021

Les revenus issus de l'orpaillage sont repartis entre les différentes dépenses que sont : les dépenses familiales, la scolarisation des enfants, les investissements dans l'agriculture et dans le commerce. L'affectation des revenus aux charges familiales restent la poche de dépense la plus enlevée selon 87,5% des enquêtées. Cette poche de dépenses pour les charges est d'autant plus importante que les hommes, du fait de la participation des femmes à l'orpaillage, ne s'occupent plus des charges alimentaires. Les hommes le reconnaissent ouvertement par ces propos : « *Chez nous, nous ne donnons pas d'argent de popote aux femmes. C'est sur le site d'orpaillage qu'elles viennent le chercher* ». A la suite des charges familiales viennent les charges de la scolarisation de l'avis de 53% des femmes. Les poches de dépenses les plus faibles étant l'agriculture et le commerce. Par cette activité, c'est la femme qui fait désormais "vivre" la famille. Par ailleurs, d'une position qui est très phalocratique chez les malinkés, l'homme est en voie de perdre sa position éminente dans le foyer. En effet, si l'homme en tant que chef de ménage pouvait décider qui des enfants devaient être scolarisés pour dit-on « *ne pas dilapider tous les revenus de la famille dans l'école* », la femme a, par les ressources tirées de l'orpaillage, les moyens de constituer un contrepois à cette vision en contribuant à la scolarisation des enfants. Elles occupent aujourd'hui une place très importante au sein des cellules familiales. Cependant, il faut noter, l'autonomie acquise par les femmes en lien avec l'exploitation constitue de plus en plus un argument pour se défaire des mariages qu'elles trouvent aujourd'hui encombrants. Il arrive parfois qu'elles abandonnent leurs foyers pour contracter des mariages de circonstances dénommés dans un jargon local « *froucrouni* » avec des orpailleurs.

3-DISCUSSION

Nos études ont montré que si les motivations économiques semblent les plus évidentes quant à l'implication de la femme dans l'exploitation minières artisanales (Goh D., 2016, p.33), l'évolution de son rôle sur le site aurifère à Ziévasso est liée à l'inflexion des règles foncières. Une souplesse des règles foncières qui permet à ces femmes de disposer de leurs propres parcelles pour l'exploitation. Cela est considéré comme un gage d'autonomisation puisque cette situation permet à la femme d'avoir accès aux ressources et de les exploiter pour son épanouissement. Cela est d'autant plus utile qu'ailleurs comme signalent par Kouakou K. J. et al. (2019, p7) les contraintes d'accès à la terre par les femmes ne leur permettent pas de mener à bien des activités pouvant leur assurer l'autonomie financière. Elles peinent à tirer un gain décent de leur activité agricole. Les activités menées par les femmes s'inscrivent dans la définition de l'autonomie du PNUD (2008 p.9) pour qui l'autonomie des femmes s'évalue à partir des cinq principaux critères suivants : le sens de la dignité, le droit de faire et de

déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement. Nos études ont montré également que par cette activité, ces femmes qui sont pour l'essentiel analphabètes investissent une part importante de leurs avoirs dans la scolarisation de leurs enfants devenant des piliers essentiels de leurs ménages surtout que cette fonction était dévolue aux hommes. Elle contribue ainsi à influencer le changement social (Konan K. H. et al., 2020, p 78 ; Adayé A. et Konan H.K, 2020, p19). Cette activité est une opportunité pour les populations en quête d'une économie de subsistance. Elle est devenue depuis ce temps, une alternative pour amortir, réduire ou freiner la crise économique financière due à l'insuffisance des revenus agricoles. Cette capacité des femmes à faire de l'orpaillage un levier économique est attestée également par les résultats de Lala O., (2019) qui montre qu'en quête d'une autonomie les femmes s'impliquent de plus en plus dans l'extraction artisanale aurifère qui octroie un revenu rapide et élevé travaillant soit avec leurs familles, soit seules à leurs propres comptes.

CONCLUSION

La richesse du sous-sol en or et la souplesse du système foncier local constituent un atout important de l'implication poussée des femmes dans la pratique de l'orpaillage à Ziévasso même. Ces femmes qui ont un accès libre au site minier artisanal de Ziévasso y mènent plusieurs activités notamment les activités d'extraction du minerai d'or et les activités annexes qui leur permettent de percevoir des gains considérables. Les revenus issus de ces activités sont affectés à différentes dépenses faisant de la femme une actrice principale de la vie de la société malinké à Ziévasso.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACTUALITE (2014). *Côte d'Ivoire : le gouvernement s'engage à organiser l'orpaillage*. Repéré à [http://intellivoire.net/cote-divoire-legouvernement s'engage à organiser l'orpaillage](http://intellivoire.net/cote-divoire-legouvernement-s-engage-a-organiser-l-orpaillage).
- ADAYE Akoua Assunta ; KONAN Kouamé Hyacinthe, 2020, filière manioc et autonomisation de la femme dans la sous-préfecture de d'Abou (cote d'ivoire) *journal de géographie rurale appliquée et développement, n° 01, vol 1, décembre 2020, pp. 05-20*
- GOH Denis, 2016 : *L'exploitation artisanale de l'or en côte d'ivoire : la persistance d'une activité illégale*, Eur. Sei. J., 12 : 1857-7431.
- KONAN Kouamé Hyacinthe et AMALAMAN Djedou Martin, Juin 2021 : *Le code minier ivoirien à l'épreuve de l'orpaillage clandestin : le cas de Fodio, Pougbe et Ziévasso au nord de la cote d'ivoire*, La revue des Sciences Sociales « Kafoudal » N°7 Juin 2021, p.24
- KOUAKOU Konan Jérôme, SOUMAHORO Manlé, OURA Kouadio Raphaë, 2019, Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) in *Alternatives Rurales*, 11p
- KONAN Kouamé Hyacinthe ; KRA Kouadio Joseph ; KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, 2020, Production de beurre de karité et leadership féminin à Natio-Kobadara au Nord Côte d'Ivoire, in *Regardsuds*; Deuxième numéro, pp 68-83
- LABONNE Béatrice., 1996: *Artisanal mining: an economic stepping stone for women*, Natural Resources Forum 20(2)117-122

NIANGORAN-BOUAH Georges, 1978 : *Idéologie de l'or chez les Akan de Côte-d'Ivoire et du Ghana*. In : Journal des africanistes, tome 48, fascicule 1. L'or dans les sociétés Akan. PP127-140

OUEDRAOGO Lala, 2019 : *Orpaillage artisanal et développement rural*, Doctorat en agroéconomie. Québec, Canada, 167 p

ORRU Jean-François, 2004 : *Inventaire historique de l'activité d'orpaillage en Guyane française*. In Carmouze IRD, pp 401-425.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), Innovative approaches to promoting women's economic empowerment, 2008, p.9
[<http://www.undp.org/women/publications.shtml>]. 2

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREa) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;

- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.3.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts).

Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issu du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77